



Communiqué

Pose de la première pierre à Béthusy

La première pierre du nouveau bâtiment de 16 classes a été posée symboliquement ce vendredi 28 février 2020 sur le site scolaire de l'établissement primaire et secondaire de Béthusy. Il s'agit d'une première construction de moyenne envergure réalisée en utilisant du bois provenant des forêts communales.

L'établissement primaire et secondaire de Béthusy (7P à 11S) accueille actuellement 930 élèves encadrés par quelque 110 enseignants, soit 49 salles de classes et quelques 20 salles spéciales, quatre salles de gymnastique et un réfectoire, plus un pôle administratif. Cependant, faute de place suffisante, quatre classes occupent actuellement le collège de Mon-Repos et quatre autres des pavillons en bois. Pour compléter les besoins du site, le nouvel édifice scolaire, qui a fait l'objet d'un concours d'architecture et d'ingénierie en 2018 remporté par les bureaux lausannois Esposito + Javet architectes et Alberti ingénieurs, comptera 16 classes et un espace extérieur destiné à l'enseignement des sciences, qui se situera au dernier étage.

La cérémonie de la première pierre s'est tenue vendredi 28 février, en présence de Mme Natacha Litzistorf et de M. David Payot, Conseillers municipaux, marquant le début de la construction de ce bâtiment complémentaire. Les élèves et la direction de l'établissement ont été associés à cet événement fondateur.

L'emménagement dans le nouveau bâtiment est prévu dès le printemps 2021 pour préparer au mieux la rentrée 2021-2022. Tous les locaux du nouveau bâtiment seront accessibles aux personnes à mobilité réduite et celui-ci constituera le lien améliorant la circulation sur l'ensemble du site scolaire.

La partie structurelle de la construction sera réalisée avec du bois issu du territoire lausannois. Le site paysager et les bâtiments bénéficient d'une notation patrimoniale. De ce fait, les façades du nouveau bâtiment auront une expression minérale en regard des édifices existants sur le site, tout en montrant une image contemporaine se distinguant de l'architecture présente du XX^e siècle. Des matériaux écologiques ont été sélectionnés pour offrir un climat intérieur favorable aux utilisateurs et pour respecter une efficacité énergétique optimale s'inscrivant au-delà des valeurs-limites légales. Enfin, une gestion spécifique des déchets de chantier sera assurée pour un recyclage optimal.

Ce projet correspond à la politique de la Ville qui est de construire durablement. Il montre également qu'il est possible d'utiliser ses propres ressources, comme ici le bois de construction, et de s'intégrer dans un cadre patrimonial de qualité.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **David Payot, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, 021 315 62 00**
- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture, 021 315 52 00**

Lausanne, le 28 février 2020